



Mme Charlina Vitcheva  
Directeur général des affaires maritimes et de la pêche  
Commission européenne  
Rue Jozef II 99  
1000 Bruxelles  
Belgique

Dun Laoghaire, 6 décembre 2024

Chère Madame Vitcheva,

**Objet : Avis sur les stocks à privilégier pour les ateliers de référence organisés par le CIEM**

Lors des réunions plénières d'octobre du Conseil consultatif des eaux occidentales septentrionales (CC EOS), les discussions au sein des groupes de travail régionaux ont mis en évidence la nécessité d'améliorer les avis scientifiques afin de mieux soutenir la gestion efficace des pêches des stocks clés dans la région des EOS. Ces discussions se sont appuyées sur les précieux échanges avec le Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM) qui ont eu lieu en juillet, au cours desquels Joanne Morgan, vice-présidente de l'ACOM, a présenté l'avis 2025 du CIEM.

Au cours de ces échanges, le CC EOS a noté que les évaluations actuelles des catégories 5 et 6 ne sont pas appropriées pour fournir des avis sur les captures, car elles sont basées sur des données de capture très limitées qui ne reflètent pas avec précision l'état réel des stocks. Nous soutenons que ces évaluations actuelles ne sont pas adaptées à la fourniture d'avis sur les captures. C'est pourquoi nous avons recommandé, dans notre récent avis sur les possibilités de pêche<sup>1</sup>, que le CIEM adopte une approche progressive pour améliorer ces évaluations, en faisant passer les stocks des catégories 5 et 6 à la catégorie 3 et, à terme, à la catégorie 1. Cette transition permettrait d'obtenir des estimations de stocks plus fiables, ce qui constituerait une base plus solide pour la gestion des pêches.

Le CC reconnaît les défis méthodologiques et les demandes de ressources qu'implique le passage des évaluations à différentes catégories dans le cadre du CIEM. Toutefois, les membres considèrent qu'il est essentiel de donner la priorité aux stocks qui présentent des défis urgents pour le secteur de la pêche et d'améliorer le processus d'évaluation en intégrant toutes les données scientifiques disponibles. Cette approche permettrait de garantir que les avis du CIEM sont à la fois exhaustifs et résilients, soutenant ainsi la gestion durable des pêches dans l'ensemble de la région.

---

<sup>1</sup> [Avis du CC EOS sur la communication de la Commission "Pêche durable dans l'UE : état des lieux et orientations pour 2025" COM\(2024\) 235 final et sur l'avis du CIEM publié le 28 juin 2024.](#)





Compte tenu de ce qui précède, le CC EOS souhaiterait recommander que les stocks suivants soient considérés comme prioritaires par la DG MARE dans ses demandes au CIEM en vue de l'organisation d'ateliers de référence pour 2025 :

- **Sole 7 h-k.** Le stock est actuellement évalué comme un stock de catégorie 5 par le CIEM, sans informations sur l'abondance ou l'exploitation, de sorte que l'approche de précaution est suivie pour fournir des avis sur les captures. Cette situation a posé des difficultés à plusieurs États membres de la mer du Nord-Ouest pour gérer leurs activités de pêche dans la zone. Il est essentiel de disposer d'un point de référence pour ce stock afin d'améliorer la fiabilité et l'applicabilité de l'avis scientifique ainsi que la catégorisation de l'évaluation. Des efforts scientifiques considérables ont été déployés en Belgique pour améliorer les méthodes d'évaluation des stocks. L'Institut flamand de recherche sur l'agriculture, la pêche et l'alimentation a notamment participé à un projet basé sur l'ADN visant à améliorer les estimations d'abondance et la qualité du stock pendant plusieurs années. Bien que rien n'indique que ces résultats aient été intégrés dans l'avis actuel du CIEM, les membres du CC EOS estiment qu'ils offrent un potentiel important pour renforcer les évaluations futures et qu'ils devraient être considérés comme faisant partie d'un point de référence.
- **Merlan 7 b-c, e-k.** Il est urgent d'améliorer la compréhension de la relation entre le stock de merlan de la mer Celtique (7b,c, 7ek) et le stock de merlan de la mer du Nord et de la Manche orientale (4 et 7d). Le CC EOS a du mal à comprendre pourquoi les avis concernant ce stock et le stock adjacent de la mer du Nord continuent d'être si différents. L'avis concernant le stock de merlan de la mer du Nord pour 2025 prévoit une forte augmentation par rapport à l'avis de prise accessoire pour le stock de la mer Celtique. Les rendements de capture observés pour le stock de merlan de la mer Celtique et de la Manche occidentale sont stables et ne reflètent pas la dynamique du stock décrite dans l'avis du CIEM pour l'ensemble de la zone d'évaluation. Cela soulève des questions sur les liens entre les deux stocks, et en particulier sur les liens entre les parties occidentale et orientale du stock. La génétique des populations et les études de marquage fournissent des informations sur la structure et les migrations du stock, mais, selon le CIEM, le degré de séparation entre le stock de la mer Celtique et les stocks environnants reste à clarifier. Il est donc nécessaire de mieux définir l'identité de ces stocks à l'aide de nouvelles données évaluées dans le cadre d'un benchmark pour ce stock de Merlan. Par ailleurs, en termes de sélectivité, seuls les panneaux à mailles carrées adoptés en 2012 sont actuellement pris en compte dans les évaluations. Cependant, des modifications de maillage et des dispositifs sélectifs ont été introduits depuis sur les chalutiers des mers celtiques. Ces améliorations techniques, qui ont probablement influencé le schéma d'exploitation, devraient être intégrées dans les évaluations afin de mieux aligner les TAC des stocks de merlan de Manche occidentale et de mer Celtique (7b-c, 7e-k) sur ceux de Manche orientale et de mer du Nord (4, 7d).
- **Plie 7fg.** L'avis scientifique préconisant une réduction de 72 % des prises d'ici à 2025 est extrême, soulignant une préoccupation importante quant à l'état du stock. L'avis est basé sur le cadre de catégorie 3 du CIEM utilisant la règle rfb, qui a conduit à des diminutions



substantielles de l'avis depuis 2022. Cette règle suppose des mesures de précaution élevées, mais les données nécessaires pour justifier cette approche font défaut. Les pêcheurs font état d'une perception d'abondance de la plie dans la partie nord du stock, alors que la tendance de l'indice de biomasse (r) semble reposer sur une seule enquête menée dans la partie sud, ce qui peut fausser la perception de l'abondance et de l'état de santé du stock. Cette divergence met en évidence la nécessité d'une collecte et d'une analyse de données exhaustives et spatialement représentatives. Bien que ce stock ait fait l'objet d'une évaluation comparative en 2022, une nouvelle évaluation permettrait au CIEM d'évaluer la pertinence des méthodes d'évaluation actuelles, de combler les lacunes en matière de données et, éventuellement, d'élaborer une base scientifique plus représentative et plus solide pour les avis de gestion.

- **Limande sole 3a, 4, 7d.** La diminution de 30 % dans l'évaluation de cette année est attribuée à un indice de biomasse en baisse. Toutefois, les pêcheurs font état d'une expérience contrastée, observant une abondance apparente du stock en mer. Cette divergence importante met en évidence des lacunes potentielles dans les méthodes d'évaluation actuelles ou dans les données utilisées. Cette incertitude nécessite un examen approfondi afin de valider et, si nécessaire, d'améliorer les méthodologies. Un atelier de référence permet de réévaluer la collecte des données, les indices et les modèles d'évaluation de la Limande sole. En intégrant à la fois les données scientifiques et les points de vue des parties prenantes, le processus pourrait permettre de mieux comprendre l'état des stocks et d'améliorer les stratégies de gestion.

Outre les quatre stocks mentionnés ci-dessus, le CC EOS souhaite rappeler que toutes les évaluations des catégories 3 à 6 ne sont pas adaptées et que des efforts doivent être consentis pour garantir qu'elles reflètent réellement l'état des stocks.

Nous vous remercions de l'attention que vous portez à cette question et espérons que notre coopération continuera à être appréciée.

Cordialement,

Emiel Brouckaert  
Président du CC EOS